MONTOIR DE BRETAGNE, le 23 novembre 2015

MAIRIE
DE
MONTOIR-DE-BRETAGNE

Madame le Maire
44 550 MONTOIR DE BRETAGNE

à

Monsieur le Préfet

Préfecture de Loire-Atlantique
6, Quai Ceineray
BP 33515
44 035 Nantes cedex 1

COPIE

Téléphone : 02 40 45 45 00
Télécopie : 02 40 88 62 95
Anne-Sophie GARRY
Urbanisme – Affaires Foncières – Environnement

N/Réf. : ASG– Poste 325 – 2015.123
V/Réf :

Objet : *autorisation ICPE ROMI*

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du dossier d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la société ROMI, un arrêté préfectoral proroge jusqu'au 9 décembre 2015 le délai d'instruction de ce dossier.

Au préalable, je souhaite porter à votre connaissance les éléments suivants. Ce dossier a été soumis à enquête publique du 8 avril au 11 mai, dans un contexte de forte mobilisation des riverains. Le Commissaire-Enquêteur nous a fait parvenir ses conclusions. Nous souhaitons insister sur les points suivants :

- Les réserves du Commissaire-Enquêteur : la première réserve porte sur la réalisation d'une campagne de mesure de bruit lorsque le broyeur de bois sera en fonction. Il nous paraît important que cette campagne ait lieu en continu. Les sources de bruits de ce site, fonctionnant actuellement sous le régime de la déclaration, sont diverses et produisent déjà des nuisances aux riverains.
- La seconde réserve vise à minimiser les surfaces de stockage de véhicules hors d'usage, avant et après dépollution. Cette proposition va dans le bon sens.
- Dans sa réponse au procès-verbal de synthèse du Commissaire-Enquêteur, la société ROMI proposait d'investir dans des écrans acoustiques. Cette hypothèse n'a malheureusement pas été reprise par le Commissaire-Enquêteur. Nous pensons que ces écrans, s'ils sont bien positionnés, peuvent minimiser les nuisances subies par les riverains.
- La proposition de la société ROMI d'investir dans des systèmes d'avertisseur « cri de lynx » nous paraît également un élément important à reprendre dans votre arrêté.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération respectueuse.

Madame le Maire,

Michèle Lemaître

Monsieur le Président Association Défense Environnement Montoir,
Jacques Aubry